

N° 110829-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 16 août 2022

Rapport de présentation

OBJET : modification de la délibération modifiée n° 33-2019/APS du 6 juin 2019 portant désignation des représentants de la province Sud au sein de divers organismes et instances.

PJ : un projet de délibération.

1. Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) - (TITRE 4 – SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL - art. 35)

Conseil d'administration

M. Sylvain Pabouty a été désigné le 22 juillet 2021 pour siéger au sein du conseil d'administration de l'ADRAF, en tant que représentant de l'assemblée de la province Sud (article 3 de la délibération n° 64-2021/APS), en remplacement de M. Louis Mapou.

M. Mapou ayant été désigné par la délibération n° 33-2019/APS du 6 juin 2019, son mandat de trois ans s'est achevé en juin 2022. L'assemblée de la province Sud doit donc procéder à la désignation de son représentant au sein du conseil d'administration.

Comité provincial

M. Lionnel Brinon a été désigné le 6 juin 2019, et Mme Inès Kouathe le 22 juillet 2022, en remplacement de M. Sylvain Pabouty, qui avait lui-même remplacé M. Louis Mapou, désigné le 6 juin 2019. Les mêmes règles de durée de mandat s'appliquant (article 3 du règlement intérieur du comité de province), leur mandat a également expiré en juin 2022. Il est ainsi proposé de désigner les représentants de l'assemblée au sein du comité provincial.

2. Agence rurale (TITRE 4 – SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL - art. 36).

Au conseil d'administration, il est proposé de remplacer Mme Marie-Line Sakilia, qui siège en tant que suppléante de M. Lionnel Brinon.

3. Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF) - (TITRE 4 – SECTEUR DU DEVELOPPEMENT RURAL - art. 41).

M. Milakulo Tukumuli siège au conseil d'administration en tant que titulaire. Il est proposé de le remplacer par M. Philippe Blaise qui exerce la délégation de l'agriculture.

4. Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales (TITRE 5 – SECTEUR DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE - art. 48).

Mme Christiane Saridjan-Verger est désignée représentante de la présidente par l'arrêté n° 3345-2022/ARR/DAJI. Afin d'éviter une double désignation, il est proposé de la remplacer sur son mandat de représentante de l'assemblée, en tant que suppléante de Mme Muriel Malfar-Pauga, par M. Tran Ap.

5. Société de télévision radio (STR – CALEDONIA) – (TITRE 9 – SECTEUR DE LA CULTURE – art. 142)

Au conseil d'administration, il est proposé de remplacer M. Philippe Gomes par M. Jean Kays.

Tableau récapitulatif :

Organisme et article de la délibération n° 33-2019	Type de siège	Désignations actuelles des représentants de l'assemblée de la province Sud	Désignations à opérer
ADRAF Art. 35	Conseil d'administration Comité provincial	M. Sylvain PABOUTY M. Lionnel BRINON Mme Inès KOUATHE	M. Sylvain PABOUTY M. Lionnel BRINON Mme Inès KOUATHE
Agence rurale Art. 36	Conseil d'administration	M. Lionnel BRINON, titulaire Mme Marie-Line SAKILIA, suppléante	M. / Mme.....
OCEF Art. 41	Conseil d'administration	M. Milakulo TUKUMULI, titulaire	M. Philippe BLAISE, titulaire
Commission consultative de l'aide médicale et des aides sociales Art. 48		Mme Muriel MALFAR-PAUGA, titulaire, Mme Christiane SARIDJAN-VERGER, suppléante	M. Julien TRAN AP, suppléant
STR – CALEDONIA Art. 142	Conseil d'administration	M. Philippe GOMES, titulaire	M. Jean KAYS, titulaire

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.